

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

Décadi 20 Frimaire, an V.

(Samedi 10 Décembre 1796).

*Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois,
16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.*

ITALIE.

De Rome, le 12 novembre.

L'empereur, par le canal du duc d'Avello, a fait assurer le pape que si sa sainteté veut tenir ferme & ne pas écouter des propositions de paix, il s'engage à lui faire recouvrer tous ses domaines.

On attend à Rome un général allemand que l'empereur a accordé au pape pour commander ses troupes.

On continue à enrôler & à faire des dépôts de vivres & de munitions dans les différentes provinces, & sur-tout dans la Marche, le duché d'Urbain & la Romagne. Si les Français faisoient une invasion dans ce moment-ci, ils trouveroient des magasins tout prêts pour faire une campagne d'hiver. Mais on n'a pas ici cette crainte, parce qu'on croit qu'ils sont assez occupés à arrêter les progrès des Autrichiens. Que deviendront tous nos préparatifs militaires si Mantoue ouvre ses portes aux Français ?

L'agent anglais, M. Grave, a demandé l'entrée libre dans le port de l'état de l'église pour les bâtimens de sa nation, ce qui lui a été refusé; il sera cependant permis aux Anglais de transporter des vivres qui seront venus hors des ports, &c.

De Bologne, le 15 novembre

Dimanche se tinrent les comices décursionaux dans les quatre églises des quartiers de la ville, où se trouverent aussi les decursions choisis dans les comices des paroisses. Ils nommèrent 80 électeurs, 20 par quartier.

Avant-hier, les électeurs & les 34 députés des communautés du territoire, se rassemblèrent dans la galerie des anciens pour les 42 adjoints au sénat. La tranquillité & le bon ordre ont régné dans ces deux assemblées.

De Livourne, le 18 novembre.

Les Anglais ayant débarqué à Campiglia, près de Piombino, le général Serrurier prit des mesures de défense pour être en état de les repousser dans le cas qu'ils voulussent tenter de surprendre Livourne. Les malveillans saisirent cette occasion pour répandre des bruits contre les intentions des français & alarmer les habitans. Le général Serrurier écrivit à M. de la Villette, commandant pour le grand-duc, une lettre qui fut rendue publique, & par laquelle il expliquoit l'objet de ses préparatifs. Il assuroit les livournois que ses instructions portoient de ne rien négliger pour maintenir l'amitié qui lie les deux nations. Au reste, ces mesures de défense quoique com-

mandées par la prudence, n'étoient pas nécessaires. Les anglais qu'on faisoit monter à quatre mille n'étoient que quatre cents, & leur unique objet est de se procurer à main armée les provisions dont ils ont besoin pour leurs équipages & leurs troupes.

La Corse est entièrement évacuée. Le comsisaire Sallucetti partit mercredi pour cette isle, où il s'arrêtera jusqu'à ce que la nouvelle constitution française y soit établie. On assure qu'un corps de 5 à 6 mille corsas viendra bientôt dans le continent pour renforcer l'armée de Buonaparte. Il y aura un double avantage à faire sortir de l'isle les bataillons qu'avoient formés les anglais.

A mesure que la position des Français en Lombardie paroît devenir plus critique, les dispositions du gouvernement toscan, à leur égard, sont moins amicales.

Plusieurs personnes, suspectes de jacobinisme, ont été arrêtées sans avoir commis aucun délit connu, sans qu'on leur fasse leur procès. Le premier ministre Serrati a écrit, de la part du grand-duc, aux professeurs de l'université de Pise, pour leur enjoindre d'inculquer à leurs élèves la soumission aux autorités établies & la haine des principes nouveaux. Les professeurs seront responsables des écarts de leurs élèves, &c.

De Gènes, le 21 novembre.

Le gouvernement de Gènes, pour payer les quatre millions qu'il a consenti de donner à la France, a décrété un emprunt forcé, portant 2 pour cent d'intérêt. Pour que cette nouvelle charge ne pèse que sur les riches, on a pris pour base les loyers des maisons. Ceux qui payent des loyers au-dessus de 400 livres contribueront à l'emprunt selon des règles de proportion. Plusieurs membres du petit conseil, pour éviter de mettre cette nouvelle charge, ont proposé que le gouvernement s'appropriât plusieurs couvens, aujourd'hui presque déserts, & en consacra le produit aux besoins publics. Cette opération auroit eu aussi le grand avantage de procurer de vastes habitations dans les plus beaux quartiers de la ville, dont la population est tellement augmentée que la peuplé y est entassé. On ne sait pourquoi le gouvernement n'a pas adopté ce plan, proposé depuis de 30 ans, & dont l'utilité est si évidente. Serait-ce parce que les membres influans du gouvernement possèdent des maisons, & que cette opération feroit diminuer le prix des loyers ?

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 15 frimaire.

On attend avec impatience, au quartier-général de l'armée de Sambre & Meuse, le retour du général Defalque, qui avoit été envoyé à Paris par le général Beurnonville, pour communiquer au directoire exécutif les propositions

d'une suspension d'armes faites dans les conférences qui ont eu lieu à Neuwied entre le général français Bernadote & le général autrichien Kray. On est curieux de savoir si le gouvernement français les acceptera. Du reste, on soupire aux armées après le repos & la paix, qui est devenue le seul remède aux calamités publiques ; quelques généraux & en général tous les commissaires sont les seuls à qui le mot de paix fasse peur.

On écrit de Treves qu'il vient d'y arriver une grande quantité d'artillerie & de munitions de guerre que l'on a reparties de suite dans le camp retranché ; on en attend dans peu beaucoup plus encore ; beaucoup de troupes défilent aussi continuellement de ce côté-là pour garnir les bords de la Moselle & tous les ouvrages faits pour la défense de Treves.

On vient de commencer dans le pays de Liege la réforme & l'évacuation des maisons religieuses des deux sexes. La plupart des couvens acceptent généralement les bons territoriaux qu'on leur présente au nom de la république française, & les autres communautés se proposent également de les prendre. Il n'en a pas été de même dans la ci-devant Belgique, où, sur cent religieux ou religieuses, à peine un seul a consenti à prendre des bons.

Trois bâtimens de sucre raffiné, venant de la Hollande, ont été arrêtés il y a peu de jours à Anvers, & les sucres déchargés & mis dans un magasin, conformément à la loi du 10 brumaire, publiée dans cette ville. Ce qu'il y a d'arbitraire dans cette mesure, c'est que le receveur de la douane avoit assuré qu'il dépêcherait tous les sucres raffinés qui entroient dans le port avant le 20 frimaire. Cela occasionne le plus mauvais effet dans le commerce, & ne donne pas une grande confiance dans les promesses & les engagements des employés de la république.

F R A N C E.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

De Strasbourg, le 15 frimaire.

L'avantage signalé remporté par la garnison d'Huningue contre les Autrichiens, a été cherement acheté par la perte du général Abattucci, qui est mort de la blessure qu'il a reçue à cette affaire.

La nouvelle de ce succès a été bien utile ici en remontant le courage d'une partie de nos troupes, un peu découragées par le défaut de beaucoup de choses nécessaires. Mais le mécontentement est encore plus grand parmi les Autrichiens, qui se plaignent d'être mal nourris, mal vêtus & sur-tout fort maltraités. Ils nous arrivent beaucoup de déserteurs. Il y en a aussi parmi nos troupes, mais ils rentrent dans l'intérieur.

L'archiduc Charles a été témoin du mauvais succès de l'attaque d'Huningue. Il est reparti sur-le-champ pour regagner le Bas-Rhin.

On se canonne & on se bombarde toujours à Kehl sans se faire beaucoup de mal de part & d'autre, & sans que le siège fasse des progrès.

De Paris, le 19 frimaire.

Le conseil des cinq cents est occupé dans ce moment d'un grand objet de délibération, dont le résultat est d'un intérêt imminent pour la prospérité de la nation. Il s'agit de conserver ou d'enlever à la France une belle & importante colonie. Nous attendons la décision du con-

seil pour hasarder de nouvelles observations sur les mesures qu'il convient de prendre. En attendant, nous croyons utile de présenter à nos lecteurs les calculs suivans, tirés d'un de nos journaux.

« Qu'a produit la liberté accordée aux negres sans aucune précaution ? Ils étoient 400 mille ; il ne sont plus que 130 mille : la liberté a donc été pour eux un arrêt de mort.

« Qu'a produit l'égalité, à laquelle vous avez appelé les hommes de couleur ? On en comptoit 25 mille ; ils sont réduits à 15 mille : l'égalité a donc été pour eux un arrêt de mort.

« Qu'a produit la nouvelle fraternité, à laquelle vous avez associé les blancs ? Ils étoient 40 mille ; ils ne sont plus que 4 ou 5 mille : la fraternité a donc été pour eux un arrêt de mort.

« Voilà pour les individus. Que dirons-nous du sol & des richesses immenses qu'il renfermoit ? Des friches, des cadavres, des ruines, de la misère, où l'Europe contemploit, avec autant d'admiration que de jalousie, des plantations riantes, des cités superbes, & un luxe producteur & consommateur ».

De l'Influence des passions, &c. ; par madame la baronne de Staël.

Dans un premier extrait, nous avons parlé de madame de Staël plus que de son livre ; dans celui-ci nous ne ferons que citer. Nos lecteurs & l'auteur y gagneront.

Les morceaux que nous citerons ne sont pas même ceux que nous jugerons les mieux pensés, mais ceux qui perdront moins à être détachés de la chaîne des idées.

Après avoir parlé de *l'Amour de la Gloire*, nous trouvons deux chapitres sur *l'Ambition* & sur *la Vanité*, que nous passons pour nous arrêter un moment à celui de l'Amour. De toutes les passions, dit M. de la Rochefoucauld, celle qui sied le moins mal aux femmes, c'est l'Amour. C'est aussi celle dont elles doivent le mieux parler. Elle est d'ordinaire le plus grand intérêt de leur vie ; lors même qu'elles ne l'éprouvent pas, elles l'inspirent, ou l'observent dans la société où elles vivent ; & peut-être sont-elles encore plus à portée d'en bien peindre tous les symptômes en les observant dans les autres qu'en elles mêmes. Mais écoutons madame de Staël.

« Gloire, ambition, fanatisme, votre enthousiasme à des intervalles, l'amour seul enivre chaque instant ; rien ne lassé de s'aimer ; rien ne fatigue dans cette inépuisable source d'idées & d'émotions heureuses. . . . On échappe au monde par des intérêts plus vifs que tous ceux qu'il peut offrir ; on jouit du calme de la pensée & du mouvement du cœur ; & dans la plus profonde solitude la vie de l'ame est plus active que sur le trône des Césars. . . . Tous ces écrivains, ces grands hommes, ces conquérans, s'efforcent d'obtenir une seule des émotions que l'amour jette comme par torrent dans la vie. . . . Tout est sacrifice, tout est oubli de soi dans le dévouement exalté de l'amour, & la personnalité seule avilit ; tout est boné, tout est bitté dans l'être qui sait aimer. . . . S'il est dans l'univers deux êtres qu'un sentiment parfait réunisse & que le mariage a liés l'un à l'autre, que tous les jours à genoux ils béussent l'Être-Suprême ; qu'ils voyent à leurs pieds l'univers & ses grandeurs ; qu'ils s'étonnent, qu'ils s'inquiètent même d'un bonheur qui les place à une si grande distance du reste des hommes : oui, qu'ils s'effrayent d'un si beau sort. Peut-être ont-ils déjà reçu tout

le bonheur être que

Ces pe des homin vérité hy tel que l pour ains certain ét qui l'élev gie. Il en la sociabi une plus

Nous p de livres & aviliss pinceau a chesses es parti. C' peu fami politiques ton si cap Citons qu

« Des o musique idées légé n'existe t mence les débats où les motifs

« Cette du fanatis plique.

« Elle haine cel cœur ; e pour y su ports d'oy ce qu'il f sauvé la v yeux que

« Elle ture, qui raison & qu'il dure le libre a dans celle comme le minés par le choix modifier, les chefs adroits, p disciples du but. I la cause, doit trion

« L'esp mier cara de tout c sacrifice c

Nous l fortas qu Nous n'a

le bonheur que nous espérons dans une autre vie. Peut-être que pour eux il n'est pas d'immortalité ».

Ces peintures paroîtroit un peu exaltées au commun des hommes ; elles n'en sont pas moins vraies , mais d'une vérité hypothétique. Ce n'est pas là en effet l'amour tel que la nature seule l'inspire , c'est un amour fait , pour ainsi dire , de main d'homme ; c'est le produit d'un certain état social. Il se compose de plusieurs affections qui l'élevent , l'épurent même , en l'augmentant son énergie. Il en est de l'amour , perfectionné par les progrès de la sociabilité , comme de l'aimant artificiel , qui acquiert une plus grande puissance que l'aimant brut.

Nous passerons les chapitres du jeu , de l'avarice et de l'ivresse ; de l'envie et de la vengeance. Ces tristes & avilissantes passions étoient peu dignes d'occuper un pinceau aussi brillant & aussi délicat. Mais toutes ses richesses se sont déployées dans le chapitre de l'esprit de parti. C'est là que l'auteur s'élève à des idées jusqu'ici peu familières à son sexe , & qui doivent étonner nos politiques novices , qui , chaque jour , prononcent d'un ton si capable tant de niaiseries sur les mêmes objets. Citons quelques passages de ce chapitre.

« Des querelles frivoles , telles que des disputes sur la musique , sur la littérature , peuvent donner quelques idées légères de la nature de l'esprit de parti ; mais il n'existe tout entier , il n'est l'action dévorante qui commence les générations et les empires , que dans ces grands débats où l'imagination peut puiser , sans mesure , tous les motifs d'enthousiasme & de haine. . . .

« Cette passion est la plus ardente de toutes ; il y entre du fanatisme & de la foi , à quelque objet qu'elle s'applique.

« Elle unit les hommes entre eux par l'intérêt d'une haine commune , mais non par l'estime ou l'attrait du cœur ; elle anéantit les affections qui existent dans l'ame , pour y substituer des liens formés seulement par les rapports d'opinion : l'on sait moins de gré à un homme de ce qu'il fait pour nous que pour notre cause ; nous avons sauvé la vie est un mérite beaucoup moins grand à nos yeux que de parler comme nous. . . .

« Elle s'empare de vous comme une espèce de dictature , qui fait taire toutes les autorités de l'esprit , de la raison & du sentiment : sous cet asservissement , pendant qu'il dure , les hommes sont moins malheureux que par le libre arbitre qui reste encore aux autres passions ; dans celle-là la route qu'il faut suivre est commandée comme le but qu'on doit atteindre : les hommes dominés par cette passion sont inébranlables jusques dans le choix de leurs moyens ; ils ne voudroient pas les modifier , même pour arriver plus sûrement à leur objet : les chefs , comme dans toutes les religions , sont plus adroits , parce qu'ils sont moins enthousiastes ; mais les disciples se font un article de foi de la route autant que du but. Il faut que les moyens soient de la nature de la cause , parce que cette cause paroissant la vérité même , doit triompher seulement par l'évidence & la force. . . .

« L'esprit de parti n'a point de remords. Son premier caractère est de voir son objet tellement au-dessus de tout ce qui existe , qu'il ne peut se repentir d'aucun sacrifice quand il s'agit d'un tel but ».

Nous le répétons ; ce ne sont pas les idées les plus fortes que nous citons , mais celles qui peuvent s'isoler. Nous n'adoptons pas non plus tout ce que dit l'auteur

de l'inflexibilité de l'esprit de parti , & nous sommes loin de croire que les hommes de parti soient plus attachés à l'intégrité du dogme qu'au succès de leur cause. Madame de Stael en peignant l'esprit de parti a pris son modèle dans notre révolution , où cette passion étant devenue populacière , a pris la violence & l'exagération de toutes les affections populaires. Si elle l'eût observé en Angleterre , où il est toujours en activité comme dans tous les gouvernemens républicains , elle l'y auroit vu sous des formes moins tranchées & moins barbares ; parce qu'un long usage & l'affoiblissement même des passions en a adouci les aspérités.

Le défaut d'espace nous force à terminer ici cet extrait , en regrettant de ne rien dire des chapitres de l'Amitié , de la Pitié , & que personne à l'avance ne redoute assez le malheur. Nous citerons cependant encore de la conclusion une idée qui nous paroît aussi morale qu'importante. « J'aurois pu traiter la générosité , la pitié , &c. sous le simple rapport de la morale qui en fait une loi ; mais je crois la vraie morale tellement d'accord avec l'intérêt général , qu'il me semble toujours que l'idée du devoir a été trouvée pour abrégier l'exposé des principes de conduite qu'on auroit pu développer à l'homme d'après ses avantages personnels ».

En voilà assez pour donner une idée de cet ouvrage , qu'il faut lire en entier. Il seroit superflu de dire qu'on y trouvera beaucoup d'esprit , d'imagination & de talent. On y trouvera sur-tout cet esprit qui paroît plus propre aux femmes , & que Montaigne appelle *primesautier* , parce que , franchissant d'un trait l'espace qui sépare une idée d'une autre , il semble deviner la vérité plutôt que la découvrir , & qu'il a plus l'air de l'inspiration que le produit du raisonnement , quoiqu'il ne soit qu'un raisonnement plus rapide.

Les hommes d'un goût sévère & d'un esprit critique , trouveront aussi dans cet ouvrage de quoi exercer leur censure : ils n'en approuveront pas toutes les propositions ; ils désireront un but plus déterminé & des résultats plus applicables à la vie humaine.

Le style a du mouvement , de l'éclat , souvent de l'énergie ; mais on peut y désirer quelquefois plus de précision , de limpidité , de correction. Tous les écrivains devroient se pénétrer de cette belle leçon de Vauvenargues : *La clarté est l'ornement des pensées profondes*.

On peut reprocher certaines expressions hasardées , comme un esprit *impliable* , qui n'est ni reçu , ni nécessaire ; *madrigalique* , qui n'est pas dans l'analogie ; *absorption* : en a absorption en physique ; mais il est trop rude pour être heureusement transporté au moral. *L'ivresse* n'est pas une passion , mais *l'ivrognerie*.

Au reste , le genre de mérite que possède madame de Stael est une réunion de dons heureux que la nature accorde rarement. Ce qui lui manque est ce que le tems , l'étude , & l'attention donnent même aux esprits médiocres.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen QUINETTE.

Suite de la séance du 18 frimaire.

Pastoret obtient la parole pour une motion d'ordre. Il dit :

« La France eut un citoyen recommandable par ses services, vénérable par ses malheurs, dont le nom sera toujours cher à tous les amis de la patrie, quelle que soit la nuance de leurs opinions politiques. Je ne vous dirai pas ici que les sciences furent illustrées par son génie. Je ne vois en lui dans ce moment qu'un des héros, une des victimes de la liberté. Assis parmi ses fondateurs, il eut la gloire de présider le premier cette étonnante assemblée, dont les efforts, toujours aggravis par les obstacles, firent souvent triompher des vérités si cruellement profanées ensuite par le déplorable abus qu'en ont fait pendant deux années les orateurs & les agens du crime & de l'anarchie. Il la présidoit dans cette journée immortelle où un jeu de paume devint le sanctuaire des représentans du peuple & l'asyle de la liberté. Depuis, nommé maire de cette grande commune, il y mérita la haine des méchans, cette estime des gens de bien, qui sont un double suffrage pour sa vertu. Je n'ai pas besoin de vous rappeler quelle a été ensuite sa destinée; il n'est aucun de vous qui ne frémissent encore de sa mort & des circonstances qui en redoublèrent l'atrocité. Aucun fils ne lui a survécu; mais sa veuve languit dans le deuil & dans l'infortune. Je crois remplir vos vœux les plus chers, en appelant sur elle la générosité, je devrais dire la justice nationale. Plusieurs loix ont déjà consacré vos principes envers les enfans & les femmes de plusieurs représentans du peuple victimes aussi de la tyrannie. Je demande que vous les appliquiez à cette veuve infortunée dont je ne veux pas même vous peindre tous les malheurs. Ah! si je vous disois que sa nourriture, que son vêtement... Si je vous disois que le pain des pauvres... Non, ces terribles mots ne sortiraient pas de ma bouche. Pastoret propose un projet qui est adopté; nous l'avons fait connoître.

C O N S E I L D E S A N C I E N S .

Présidence du citoyen BRÉARD.

Séance du 18 frimaire.

Sur le rapport de Desoars, le conseil approuve une résolution du 26 brumaire, qui autorise l'échange de la ci-devant église paroissiale & maison commune de Graulhet, département du Tarn, contre le ci-devant couvent des capucins.

Lacuté propose d'approuver la résolution du 3 frimaire sur l'organisation des conseils d'administration des troupes de la république.

Le conseil ordonne l'impression du rapport & ajourne la discussion.

C O N S E I L D E S C I N Q C E N T S .

Séance du 19 frimaire.

Un homme de loi de la Belgique adresse une pétition au conseil pour lui demander que dans ces départemens on ne confonde point les béguines avec les religieuses; les béguines peuvent se marier; héritent de leurs parens, & leurs parens héritent d'elles.

Le conseil renvoie cette pétition à une commission; il ordonne ensuite l'impression d'un projet de résolution présenté par Siméon & portant que les enfans nés hors du mariage auront part dans les successions directes de leurs parens.

On a repris la discussion sur les transactions; elle n'a eu pour objet que de savoir si on prendra le cours de la trésorerie pour base des réductions à faire subir aux obligations stipulées en papier-monnaie. Rien n'a été décidé; la discussion continuera demain.

C O N S E I L D E S A N C I E N S .

Séance du 19 frimaire.

Servonac propose de rejeter la résolution qui attribue aux juges-de-peace seuls la nomination de leurs greffiers, attendu que cette résolution mettrait ces greffiers hors de la dépendance des assesseurs de paix, dont la responsabilité est commune avec celle du chef du tribunal dont ils sont membres.

Le conseil ordonne l'impression du rapport & ajourne la discussion.

Le conseil reçoit & approuve de suite une résolution du 17 de ce mois, qui proroge jusqu'au 20 nivose le délai du 20 frimaire porté dans la loi du 26 brumaire, sur les marchandises anglaises, pour tous les objets dont les déclarations auront été déposés aux bureaux des douanes avant le 20 frimaire.

Sur le rapport de Lepage, le conseil approuve une résolution du 15, qui autorise le directoire à former 200 nouvelles compagnies de vétérans.

Bourse du 19 frimaire.

Amsterdam.....60 $\frac{1}{4}$, 61.	Bordeaux.....1 $\frac{1}{2}$ pète.
Hambourg...191 $\frac{1}{2}$, 194 $\frac{1}{2}$.	Or fin.....101 l. 10 s.
Madrid. 11 l. 2 s. 6 d. à 2 m.	Lingot d'arg. .50 l. 7 s. 6 d.
Cadix.111 <i>idem</i> .	Piastre.....5 l. 5 s. 6 d.
Gènes.....92 $\frac{1}{2}$, 91 $\frac{1}{2}$.	Quadruple.....79 l.
Livourne.....103.	Ducat d'Hol.....11 l. 8 s.
Bâle. $\frac{1}{2}$ à vue, au pair à 30 j.	Souverain...33 l. 17 s. 6 d.
Lausanne $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ de per. à 60 j.	Guinée.....
Londres.....24 l. 7 s. 6 d.	Inscriptions.....
Lyon.....pair à 20 jours.	Mandat, 21. 10 s. $\frac{1}{2}$, 10 s. 3 d.
Marseille.....au pair à 40 j.	10 s. $\frac{1}{2}$, 10 s. 9 d., 11 s.

Esprit $\frac{1}{2}$, 495 liv. — Eau-de-vie, 22 deg., 360 liv. — Huile d'olive, 1 liv. 6 s. — Café, 1 liv. 15 s. — Sucre d'Hambourg, 2 liv. — Sucre d'Orléans, 1 liv. 16 s. — Savon de Marseille, 18 s. — Chandelle, 14 s.

Nouveaux Mélanges de Littérature Orientale, traduits de différens manuscrits turcs, arabes & Persans, de la bibliothèque du roi; ouvrage posthume de M. Cardonne, décédé en 1783, secrétaire-interprete du roi pour les langues orientales, professeur de la langue arabe au collège royal, garde des manuscrits de la bibliothèque du roi, caissier royal & inspecteur de la librairie. A Paris, chez Plassan, imprimeur-libraire, rue du Cimetière André-des-Arts, n°. 10. 2 vol. in-12. Prix, 5 liv. & 4 liv. 5 s. franc de port pour les départemens.